

EXPLOITATION DU C.F.P.A.J DE SABRES (Landes)

VISITE DU 4 JANVIER 1980COMPTE RENDU1. Situation foncière.

L'exploitation a été créée en 1975. Le financement initial résulte d'aides locales et des crédits provenant de la location des locaux du centre à une colonie de vacances. La mise en valeur est surtout due à la bonne volonté des responsables.

Actuellement la SAU comprend 20 ha répartis en trois parcelles très éloignées les unes des autres. Elles correspondent à trois clairières du massif forestier landais :

- parcelle de BEL-AIR : 9 ha. Sur cette parcelle se trouvent les bâtiments d'élevage. De ce fait, elle est réservée aux cultures fourragères.
- parcelle du GROUNTS : 6 ha. Cette parcelle est réservée à la culture de maïs grain.
- parcelle du MARSANOT : 5 ha. Cette parcelle, également réservée à la culture du maïs grain est occupée à titre précaire. Elle appartient à la caisse des dépôts qui la met à la disposition de l'établissement.

Les deux premières parcelles sont louées à des particuliers.

Cet ensemble est complété par 2 ha de prairies permanentes situées près du bourg. Il semble difficile d'obtenir, pour l'instant, des terres supplémentaires dans ce secteur.

Les chemins d'accès sont très médiocres et au cours de ma visite il était très difficile d'accéder aux bâtiments d'exploitation. Une nouvelle piste doit être mise en place par la municipalité.

Le sol sableux, acide est riche en humus dans sa partie superficielle. Totalement lessivé il est très pauvre en éléments fertilisants notamment en azote, potasse et magnésie. Il est, sec l'été et humide l'hiver. Pour obtenir un rendement régulier l'irrigation est nécessaire ainsi que, pour certaines parcelles, un drainage à fossés ouverts.

.../...

2. Orientation.

L'exploitation comprend désormais trois productions principales complétées à compter de cette année par un atelier hors-sol.

21. Le maïs grain

Il occupe les deux parcelles du GROUNS et du MARSANOT soit 10 ha réellement ensemencés. Les résultats très médiocres les premières années se sont nettement améliorés, le produit brut a doublé. La possibilité d'irriguer laisse désormais présager des rendements stables et assez élevés. La valorisation sur place, notamment par l'élevage avicole paraît douteuse, cela supposerait en outre la fabrication sur place d'aliments conformes aux instructions du groupement de producteurs assurant la livraison des poussins et la vente des poulets. La vente des grains serait plus intéressante dans les conditions actuelles.

22. L'élevage bovin laitier

Le troupeau de douze vaches laitières mis à la disposition de l'établissement par le conseil général a été source de difficultés. Trois animaux sont morts au cours de la première année en 1978. Cette année, quatre autres vaches ont dû être vendues (problèmes de mamelles ou infécondité). Deux génisses pleines ont été achetées. A ce jour le troupeau comprend 5 laitières et 6 génisses de 1 et 2 ans.

Le troupeau est en phase de renouvellement et il n'a pas été possible de relever de résultats techniques et économiques significatifs. La production annuelle de lait, selon les documents du contrôle laitier a été de 15 842 litres en 1979. Tous les animaux sont de race F.F.P.N.

Trois éléments militent en faveur du maintien de cette production :

- la possibilité d'écouler le lait sur place à un prix avantageux : 1,90 franc à la maison de retraite voisine, le complément pouvant être vendu en bouteilles à la clientèle locale.
- la chaîne fourragère couvrant les 9 ha de BEL-AIR et comprenant ray-grass, fétuque élevée, colza fourrager, sèrgho et maïs ensilage est bien maîtrisée.
- l'emploi à plein temps d'un salarié sur l'exploitation et qu'il faudra rémunérer.

A terme rapproché, il est possible, compte tenu de petits aménagements de bâtiments, d'atteindre 8 à 10 vaches laitières avec leur suite en génisses. Les veaux mâles sont vendus à 15 jours à une coopérative.

Le remplacement éventuel par un troupeau à viande ne présente pas d'avantages significatifs.

Les travaux nécessaires nécessitant la présence d'un ouvrier permanent, à rémunérer sur les produits de l'exploitation, ce qui jusqu'à présent n'était pas réalisé.

Par rapport à l'exercice précédent, il faudra dégager.../... une marge brute supplémentaire d'environ 40 000 francs, provenant en grande partie de l'élevage hors-sol avicole.

23. L'élevage ovin

Un premier achat en 1975 de 40 brebis a permis de constituer le troupeau. Les 49 brebis sont actuellement avec des pourcentages divers, des croisées Berrichon, Limousin, Vendéen. Il est envisagé de répartir sur une base plus claire c'est à dire en brebis Limousines croisées avec du Berrichon ou du Vendéen. En 1978, le troupeau n'a pas posé de problème important, le taux de fertilité était de 70,6 % et le taux de prolificité des mères de 162,5 %.

En revanche les résultats techniques sont cette année décevants. Sur les 49 brebis inséminées en juin, après groupage des chaleurs, 25 seulement ont agnelé; en novembre et décembre.

L'exploitation ne disposait pas de bélier pour reprendre les brebis présumées vides. La fécondité du troupeau est de ce fait très faible : 75,5 %.

Il en résultera pour la prochaine campagne une diminution du nombre de brebis. Il conviendra de repenser la conduite technique et notamment les modalités d'utilisation de l'insermination artificielle.

Le parcours en sous-bois est utilisé chaque jour pour la nourriture des animaux.

Les agneaux sont vendus à 30 kg, âgés de 110-120 jours, jusqu'à présent sur place, au détail.

24. L'élevage avicole

La production de poulets ayant le label poulets fermiers des Landes est prévue et un essai a été fait sur une bande de 1 000 têtes. Le résultat est satisfaisant puisqu'on obtient une marge brute par poulet supérieure à deux francs.

L'établissement souhaiterait élever trois bandes de 1 000 tous les deux mois. Cet objectif ne sera pas atteint, car le groupement de producteurs, l'association des producteurs avicoles des Landes ne pourra fournir les poussins en nombre suffisant compte tenu du retard de deux mois dans la première livraison et des contingents imposés, il sera difficile à l'établissements d'aller en 1979 au-delà de 10 000 poulets.

Le coût des fournitures pour la confection d'abris légers et du petit matériel est de 35 000 francs. Le montage sera assuré par l'établissement. Un emprunt de 22 000 francs remboursable en quatre ans a été contracté auprès du Crédit Agricole.

25. L'évolution de l'exploitation

Il convient d'examiner l'avenir de cette exploitation créée dans des conditions difficiles à partir d'initiatives locales.

Les divers ateliers nécessitent la présence d'un ouvrier permanent, à rémunérer sur les produits de l'exploitation, ce qui jusqu'à présent n'était pas réalisé.

Par rapport à l'exercice précédent, il faudra dégager en 1980, une marge brute supplémentaire d'environ 40 000 francs, provenant en grande partie de l'élevage hors-sol avicole.

Cela suppose :

- une marge brute d'environ 24 000 francs résultant de l'élevage avicole ce qui correspond à la présence d'au moins douze bandes dans l'année.
 - une marge brute complémentaire totalisant environ 16 000 francs pour les autres ateliers. Pour la production de maïs grain avec l'irrigation en place, une progression d'au moins 10 000 francs est possible.
- Il faudra obtenir enfin des résultats techniques satisfaisants pour les deux autres productions animales.

L'exploitation peut donc être viable dès les prochaines années. L'équilibre restera néanmoins fragile. Il dépendra de l'absence d'ennuis techniques et bien entendu de la reconduction intégrale de la mise à disposition ou du fermage des terres.

L'orientation de l'exploitation correspond aux structures pédagogiques retenues pour cet établissement d'une cinquantaine d'élèves qui éprouve des difficultés à recruter en classe de BEPA première année.

3. Moyens

31. Bâtiments

Les bâtiments de l'exploitation, anciens et vétustes sont ceux de l'ancienne métairie de BEL-AIR.

L'étable, à stabulation entravée, limitée à 12 places, ouvre sur une aire extérieure non utilisable en période pluvieuse. Elle est prolongée par un appentis dont la moitié sert à loger du foin et à l'isolement de quelques animaux. Le propriétaire se réserve le droit d'utiliser l'autre moitié. La traite se fait dans l'étable et le tank à lait est situé dans un petit local attenant bien aménagé comprenant armoire et lavabo.

Un petit bâtiment au sol bétonné sert de local de stockage pour les engrais, les aliments et les autres produits.

La bergerie, très sombre, ne permettant aucun travail mécanisé peut abriter une centaine d'animaux.

Dans la maison d'habitation, une partie des pièces louée par le propriétaire permet le logement de l'ouvrier célibataire et de deux stagiaires. L'autre partie est gardée par le propriétaire en vue d'une location l'été à des vacanciers.

Enfin une arche métallique bachée, provenant d'une ancienne serre abrite la réserve principale de foin et de paille.

Tous ces bâtiments sont dispersés en bordure de la forêt laissant entr'eux un vaste espace boueux en cette saison et difficile à assainir.

L'état des bâtiments et les conditions de location limitent les possibilités d'amélioration ainsi que les aménagements pourtant nécessaires.

Sur la parcelle du GROUNS la bergerie, très dégradée n'est plus utilisable en l'état.

Près de l'atelier du C.F.P.A.J. un hangar abrite une grande partie du matériel et un crib à maïs peut recevoir 60 qx de grains ce qui correspond à la consommation annuelle des ovins et des bovins.

32. Matériel

L'exploitation dispose de deux tracteurs,

- un IH 30 CV acheté d'occasion en 1978
- un IH loué 4200 francs par an avec la charue trisoc réversible

Les crédits accordés par le conseil général dès 1977 soit 100 000 F ont permis l'acquisition d'une installation d'irrigation pour 60 000 francs et de matériel : gyrobroyeur, rotavator, semoir à céréales, pulvérisateur, machine à traire. En 1978, l'exploitation a acheté d'occasion une presse moyenne densité.

L'équipement en matériel sera à compléter progressivement mais avec prudence compte tenu des possibilités de financement et de la surface de l'exploitation.

33. Personnel

Depuis le 1er octobre, l'ouvrier permanent, ancien élève de l'établissement est payé sur le budget de l'exploitation en qualité d'ouvrier polyvalent 4e catégorie.

4. Gestion

Pour ces premières années de fonctionnement il n'a pas été établi de compte d'exploitation avec calcul du revenu agricole et de marges brutes.

Les documents comptables font apparaître pour l'année 1978 un excédent de 24 284 francs. Un excédent plus faible, environ 13 000 francs serait dégagé en 1979.

Le fonds de roulement au 1er janvier ⁽¹⁹⁷⁹⁾ était de 2 881 francs.

Le montant du budget a fortement progressé :

- 49 000 francs en 1976
- 157 243 francs en 1978
- 206 000 francs en 1979 (évolution)
- 345 000 francs en 1980 (prévision)

La vente de produits animaux (lait) se stabilise tandis que progressent les ventes de maïs grain et surtout d'animaux.

L'information interne sur l'exploitation ne nécessite pas de réunions régulières, les échanges informels étant permanents entre le Directeur, les 3 PCA et le PIA.

.../...

Les recettes comprennent aussi le montant de la location des bâtiments du C.F.P.A.J. à une colonie de vacances, 35 000 francs en 1979, ainsi que la subvention versée par le ministère soit 35 000 francs.

L'établissement n'est pas assuré de pouvoir louer les locaux l'été prochain. Bien qu'ayant déjà été aidé trois années consécutives, la reconduction au moins partielle de la subvention du ministère sera nécessaire pour équilibrer le budget de l'exploitation en 1980.

Quant aux charges, outre les frais de personnel, les achats de matières premières, alimentation du bétail notamment sont en forte progression.

Il est prévu une diminution des frais d'entretien et des frais de vétérinaire, ce qui est peu probable.

5. Participation des élèves.

L'exploitation est largement utilisée comme support pédagogique pour les différentes classes.

Tour de service

Chaque semaine week-end compris, deux élèves sont présents sur l'exploitation. Ils logent sur l'exploitation et participent aux travaux, l'un à la bergerie, l'autre à l'étable. Chaque élève vit ainsi sur l'exploitation 2 à 3 semaines par an. Le tour de service est maintenu pendant les congés d'été.

Travaux pratiques et observations-activités dirigées.

La même personne dans chaque discipline assure l'enseignement théorique et les applications sur le terrain. Il est prévu pour chaque classe deux après-midi par semaine de travaux pratiques et d'OAD.

Rapport hebdomadaire

La présentation a lieu toutes les semaines et dure une heure. Les travaux faits sur l'exploitation sont relatés par l'élève qui a été de service à l'étable. Un élève de BEPA 2e année fait un exposé sur un sujet imposé qui sera repris en cours.

6. Information sur l'exploitation.

Le Directeur du centre est en même temps responsable de l'exploitation il est secondé par un professeur de collège agricole s'occupant plus particulièrement de l'élevage ovin.

L'été les travaux sont assurés avec les élèves de service par le Directeur et l'ouvrier d'exploitation.

Il serait souhaitable que les autres enseignants soient plus concernés par le suivi des différents ateliers de production.

L'information interne sur l'exploitation ne nécessite pas de réunions régulières, les échanges informels étant permanents entre le Directeur, les 3 PCA et le PTA.

Les documents simplifiés, y compris de gestion sont à la disposition des différentes classes et sont issus du cahier journalier d'exploitation du cahier bergerie, du planning d'étable et des fiches du contrôle laitier.

Progressivement il serait opportun pour les 4 productions présentées de calculer la marge brute.

7. Ouverture sur l'extérieur.

De nombreuses relations ont été nouées par le directeur de l'établissement avec le monde agricole environnant.

L'exploitation est membre du groupement régional de CETA dit "de la lande forestière" et les élèves assistent aux démonstrations organisées par ce groupement.

Pour chaque production, l'exploitation adhère à un groupement de producteurs, ce qui permet les échanges techniques au cours des réunions ou des visites de techniciens.

Avec les agriculteurs eux-mêmes les échanges sont limités. Cela est dû au faible nombre d'abord et ensuite à la spécialisation en monoculture de maïs grain des exploitations les plus importantes.

Si la situation de l'exploitation se stabilise, il pourrait être envisagé une réflexion sur l'insertion de l'agriculture traditionnelle en forêt landaise dans le cadre des activités agro-sylvo pastorales.

8- Conclusion

L'exploitation du CFPJ de SABRES est de création récente.

La mise en valeur des trois clairières a commencé dans des conditions difficiles : parcelles très éloignées, sol médiocre appauvri à remettre en état, bâtiments vétustes, moyens financiers limités.

L'effort des responsables de l'établissement et l'aide financière du département ont permis d'obtenir d'appréciables résultats.

La situation reste toutefois précaire ; la faible surface disponible, la nature et l'état des bâtiments ainsi que l'aspect juridique freineront encore le développement de l'exploitation.

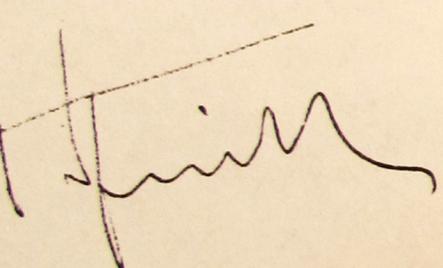
L'équilibre financier peut être atteint après la prise en compte des charges salariales. Mais il restera fragile pour l'instant tout au moins.

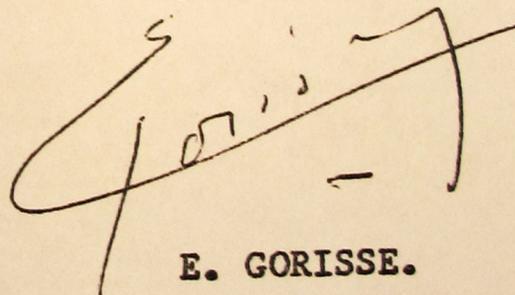
Il suppose en effet le développement de la production avicole et l'obtention de bons résultats techniques pour les autres productions.

Ce stade, atteint désormais pour le maïs grain avec l'installation d'irrigation ne l'est pas encore pour les bovins laitiers et pour les ovins.

La reconduction au moins partielle de la subvention accordée les années antérieures est de ce fait souhaitable.

L'utilisation pédagogique, pour ce petit établissement, ne soulève aucune difficulté.

Vu

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Adjoint de l'Ingénieur Général d'Agronomie
chargé de l'Inspection Générale
des Domaines des Etablissements
d'Enseignement agricole


E. GORISSE.

EXPLOITATION DU CFP AJ de SABRES (Landes)

Visite du 2 juin 1983

Compte-Rendu

OBSERVATIONS et CONSIDERATIONS GENERALES

L'exploitation s'est constituée progressivement à compter de 1975 à partir de parcelles louées formant des clairières dans le massif landais. La mise en valeur a été et reste difficile pour diverses raisons et en particulier :

- par l'absence de véritables bâtiments d'exploitation fonctionnels; ceux qui existent sont vétustes, petits et éloignés du centre.
- par la situation juridique, tout le domaine est en location selon le principe de baux ruraux limités à neuf ans.
- par les moyens financiers limités, le Ministère n'ayant pas participé, à l'exception d'un tracteur, à la mise en place de cette exploitation.

Un effort méritoire a été fait par la petite équipe de responsables pour valoriser et utiliser au mieux cette petite exploitation dont le système tenant compte des particularités et des potentialités s'éloigne du système le plus classique = monoculture de maïs. Il a le mérite d'allier la diversité à l'intensification et de ce fait peut rendre un service apprécié dans le développement de la petite région.

Les résultats techniques sont bons en culture de maïs irrigué et en production laitière. Le troupeau est limité, à cause des bâtiments à une douzaine de vaches laitières, alors que les ressources fourragères grâce à un programme bien étudié permettent d'aller au-delà.

En 1982, le résultat technico-économique en aviculture (18.000 poulets sans label) a été mauvais ce qui explique en majeure partie le revenu agricole nettement négatif.

La situation financière est délicate. Cependant, cette exploitation est viable dans la mesure où quelques aménagements pourraient être faits.

Les informations recueillies sont largement diffusées et les élèves participent amplement aux diverses activités de l'exploitation qui est devenu un support pédagogique important.

.../...

Un effort a également été fait pour s'ouvrir sur l'extérieur tout en élargissant les relations à l'animation rurale (liaison avec l'écomusée).

Les échanges sont réguliers avec les techniciens de l'EDE et il faut noter l'importance prise par l'entraide (CUMA - échange de service avec les agriculteurs voisins) solution qui a d'ailleurs permis le démarrage de l'exploitation en l'absence de matériel propre.

L'effort fourni jusqu'à présent, le degré de motivation constaté pour conduire et utiliser cette exploitation et l'intérêt qu'elle représente pour le développement de la petite région m'incitent à souhaiter qu'un appui particulier soit accordé à cet établissement. Cependant, la situation juridique laisse toujours planer un doute sur l'avenir à long terme de cette exploitation.

1) UNE SITUATION FONCIERE PEU FAVORABLE AVEC UN GROS EFFORT D'AMENAGEMENT

L'exploitation a été créée en 1975 avec difficulté à partir de trois grandes parcelles éloignées les unes des autres et correspondant à des clairières du massif forestier landais. Les trois parcelles sont en location :

- parcelle BEL - AIR = 9 hectares. Sur cette parcelle se trouvent les bâtiments d'élevage. Le bail arrive à son terme le 1er juillet 1984 et la reconduction est envisagée. Le non renouvellement du bail signifierait la fin de l'exploitation de l'établissement.

- parcelle du GROUNS = 6 hectares - La reconduction du bail au 30 Décembre 1984 semble pour l'instant acquis avec ultérieurement une extension possible.

- parcelle du MARSONAT = 5 hectares - Réservée comme la précédente à la culture du maïs, elle est occupée à titre précaire. Elle appartient à la caisse des dépôts qui continue à la mettre à la disposition de l'établissement

- parcelle du DU BLANC - Située près du Marsonat cette parcelle de 7 hectares a été reprise cette année à l'état de friche. Le propriétaire a accepté que l'établissement continue le bail en cours et devant se terminer en Novembre 1989. Dans le prolongement, il sera peut être possible de louer six hectares supplémentaires.

L'exploitation morcellée atteint désormais 27 hectares de SAU. avec un espoir de la porter à terme à 33 hectares. Pour la constitution difficile de cette exploitation entièrement en location, il est dommage que l'établissement n'ait pu bénéficier d'une partie des 400 hectares de terres cultivables appartenant à la commune et loués à des agriculteurs.

D'importants travaux d'aménagements fonciers ont été faits depuis trois ans. Portant sur l'accès aux parcelles et sur la maîtrise de l'eau, ils s'avaient indispensables.

Ces travaux de refection de la piste d'accès (Bel-Air), de drainage par fossés ouverts et d'installation de l'irrigation ont été financés par le FIDAR (70 %) avec en complément des aides du département et de la région.

Cette nette amélioration résulte de l'effort et de la volonté tenace de l'équipe de direction.

Rappelons que le sol sableux et acide est très pauvre en éléments fertilisants.

2) UN SYSTEME DE PRODUCTION DIVERSIFIEE EST EN COURS D'EVOLUTION

Ventilation de la surface agricole utile en hectares =

	: CAMPAGNE 1980-81	: CAMPAGNE 1981-82	: CAMPAGNE 1982-83
: Maïs grain	: 15,0	: 17,0	: 17,0
: Prairiepermanente:	: 1,5	: 1,5	: 1,5
: Prairies temporelles	: 7,0	: 5,5	: 6,0
: Prairies artificielles	: 1,5	: 3,0	: 3,5

Il existe également chaque année 3 hectares de maïs-ensilage cultivés en culture dérobée.

- le maïs-grain représente l'unique culture de vente. Jusqu'à présent les résultats sont irréguliers voire médiocres car certaines parcelles appauvries doivent être remises en état d'une part et d'autre part la mise en place du système d'irrigation a nécessité quelques années d'adaptation. Pour la dernière récolte (1982) le rendement est très bon (85 quintaux de graines secs à l'hectare) et on peut estimer que désormais les travaux d'aménagement concernant la maîtrise de l'eau assureront chaque année un niveau de production satisfaisant. Le maïs est vendu à la coopérative assitôt la récolte. La capacité de stockage est limitée à une cellule de 10 tonnes et ne peut être utilisée que pour le grain repris régulièrement à la coopérative. Dans la situation présente, envisager de garder la récolte et fabriquer entièrement les aliments concentrés destinés aux poulets et aux bovins laitiers ne m'apparaît pas intéressant.
- l'élevage bovin laitier

Le troupeau d'origine FFPN largement holsteinisé a été constitué avec difficulté à partir d'un lot d'animaux mis à la disposition de l'établissement par le département. Le nombre de vaches laitières oscille entre 8 et 13 unités, l'objectif étant d'atteindre si possible 20 unités.

Les ressources fourragères sont suffisantes et la chaîne fourragère m'apparaît bien maîtrisée. En revanche, le logement des animaux reste un problème délicat à résoudre, la vieille étable entravée ne peut que contenir 12 vaches. Les animaux tarés et les génisses doivent donc être logés sous des abris de fortune. L'exploitation n'étant que locataire (bail à 9 ans) il n'est pas possible de mettre en oeuvre la solution raisonnable consistant à construire un hangar aménagé pour les jeunes animaux et la réserve de paille actuellement stockée sous bâche.

Les résultats techniques sont bons dans l'ensemble. La baisse de la marge brute en 1982 est nette, elle découle de la perte de deux génisses, de la réforme plus rapide que prévue de trois vaches et à des charges opérationnelles en forte progression. Le système fourrager mis en place et le potentiel génétique du troupeau devraient permettre de revenir dès cette année à des marges brutes plus satisfaisantes. Il conviendra néanmoins de surveiller l'évolution des différents postes de charges opérationnelles.

Environ 30 % de la production laitière est vendue au détail mais l'obligation de la transporter en bidons, de l'exploitation à l'établissement représente une contrainte :

Bilan du troupeau laitier, Campagne 1981-82 (Contrôle laitier)

	TROUPEAU DE L'ETABLISSEMENT		MOYENNE DU GROUPE
	1980-81	1981-82	1981-82
Effectif moyen de vaches présentes	5,7	9,5	20,4
Moyenne de production à 4 % (en kg)	4410	5120	4758
Intervalle moyen entre deux vêlages (jours)	361	369	391

Evolution de la marge brute (M.B)

	1979	1980	1981	1982
M.B par ha de surface fourragère	2 300	6 000	5 460	3 357
M. B par UGB bovins (ensemble du troupeau)	2 316	4 500	4 096	1 680

- l'élevage avicole

La production de poulets fermiers St Sève s'est progressivement développée pour atteindre 18 000 têtes par an soit 6 bandes de 3 000. Le contrat de production est très strict (alimentation, hygiène, conduite technique) et prévoit au minimum 2 m² par poulet. Les poulets pendant au moins 6 semaines doivent être sur parcours. L'établissement dispose de 2 lots de 6 cabanes démontables qui sont progressivement déplacées sur un parcours de 2 hectares sous couvert de pins.

La marge brute par poulet soit 10 centimes a été très faible cette année. Elle atteignait 1,35 francs en 1981. En dehors de l'évolution du prix de marché, ce mauvais résultat provient surtout des lots de l'hiver déclassés et des pertes dues à différents prédateurs.

Cependant, ce type d'élevage hors-sol apparaît intéressant car il est indispensable au maintien de cette petite exploitation et le mode de conduite choisi lié à la recherche de la qualité mérite une attention particulière.

- l'élevage ovin

Constitué en 1975 à partir d'un lot de 40 brebis, cet élevage n'a jamais donné pleine satisfaction. De plus le bâtiment sombre et peu fonctionnel ne convient pas à une unité de production intensive. Aussi la décision de le supprimer me semble justifié.

Encore plus intéressant m'apparaît le projet de travailler en étroite collaboration avec l'Ecomusée de Marquèze pour mettre en oeuvre le programme de conservation de la race ovine landaise. L'établissement prendrait le troupeau en location sur la base d'un agneau par brebis. Il convient de concrétiser cette initiative qui ne sera pas une charge pour l'établissement et lui permettra en revanche de participer à l'animation rurale du massif landais.

Cette opération doit être reprise dans le cadre de l'étude sur le conservatoire des espèces et des races en voie de disparition.

3) DES MOYENS TRES MODESTES, LE PROBLEME DES BATIMENTS ETANT LE PRINCIPAL FREIN.

Bâtiments = le descriptif contenu dans le précédent rapport reste valable.

Les conditions de location limitent les possibilités d'aménagement. Toutefois depuis deux ans quelques améliorations ont été faites et sont prévues. Le terrain entourant les locaux a été assaini et le site dégagé par abattement judicieux de certains arbres. Toutefois, il faudrait agrandir et aménager la plate forme à fumier ainsi que ses abords. De même la construction d'un hangar me semble nécessaire. Rien n'est prévu pour le matériel et le logement des genisses est insuffisant.

En général, en dépit des efforts accomplis, les conditions de travail restent difficiles et à la limite des conditions d'hygiène et de sécurité.

Matériel = L'exploitation dispose de deux tracteurs, l'un reçu en dotation, l'autre mis à disposition par le concessionnaire de la firme I.H. Pour réaliser les différents travaux, l'exploitation fait largement appel à deux CUMA et à l'entraide. A noter qu'à l'exception du tracteur, l'établissement n'a reçu du Ministère aucune dotation de démarrage en matériel.

Personnel = Un seul ouvrier permanent est rémunéré sur la division "exploitation". Il s'agit d'un ancien élève titulaire du BEPA.

4) UNE SITUATION FINANCIERE DELICATE RESULTANT SURTOUT DES CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION.

	1979	1980	1981	1982
Produit total	188 050	270 363	469 873	563 055
Produit par hectare	8 955	14 229	17 409	20 853
Charges par hectare	7 387	15 740	17 735	21 630
dont % charges salariales		19,6	16,5	15
Revenu agric.	+ 32 930	- 28 723	- 8 985	- 20 968
Fonds de roulement	+ 18 241	- 67 618	- 97 449	- 118 530
Valeur des stocks	56 640	115 540	170 754	171 468

L'élevage de poulets de chair conditionne le résultat car il intervient pour près de 52 % dans la formation du produit, tandis que la part de l'élevage de bovins laitiers est d'environ 17 % et celle du maïs grain de 31 %.

La situation financière se dégrade lentement mais avec la volonté manifestée par l'équipe responsable elle peut se redresser. Il suffit pour cela d'atteindre une marge brute acceptable de 1,50 à 1,80 par poulet vendu et de retrouver en élevage bovin des marges brutes mieux en rapport avec les critères techniques.

La suppression d'une bande de poulets pendant la mauvaise saison (novembre-décembre) et la possibilité à partir de la fin de cette année de fabriquer la majeure partie de l'aliment devraient améliorer le résultat économique.

La possibilité d'améliorer les bâtiments concernant l'élevage bovin serait aussi bien utile = meilleure condition de travail, accroissement de l'effectif.

Enfin, nous sommes en présence d'une petite exploitation qui a démarré dans des conditions difficiles sans l'aide de l'Etat. A mon avis, elle est viable, mais il convient de l'épauler et d'encourager aussi les responsables dans leur effort pour maintenir ce système spécifique au massif landais.

5) UNE ORGANISATION ET UNE CIRCULATION DE L'INFORMATION CORRECTES DANS L'ENSEMBLE

Le Directeur de l'établissement est en même temps responsable de l'exploitation, secondé par deux professeurs techniques, l'un pour les productions animales, l'autre pour les productions végétales. Cette petite équipe assure en même temps la permanence technique et en associant l'ouvrier d'exploitation prend les diverses décisions. Il n'y a pas de commission d'exploitation, ce qui peut se concevoir dans le cas présent (petit nombre d'agents). Les autres enseignants visitent régulièrement l'exploitation mais il est intéressant de voir s'ils peuvent être plus impliqués.

Tous les résultats sont transmis au professeur d'économie qui en discute avec les élèves, ainsi toujours informés de la réalité de l'exploitation (possibilités et contraintes).

Un effort a été fait depuis trois ans pour tenir divers documents (fiche de parcelle, documents d'élevage) mis à la disposition des enseignants et des élèves. L'éloignement de l'exploitation demeure cependant une contrainte car sur place il n'est pas possible d'installer une salle d'applications.

6) UNE PARTICIPATION SERIEUSE DES ELEVES, L'EXPLOITATION ETANT UN VERITABLE SUPPORT PEDAGOGIQUE.

L'exploitation reste largement utilisée comme support pédagogique pour les différentes classes. La participation des élèves aux différentes activités est un des atouts pour assurer le recrutement et maintenir l'intérêt durant la formation.

Le tour de permanence sur le principe de deux élèves par semaine, week end compris, est maintenu. Il est vrai que des responsabilités sont confiées à ces élèves = traite, soins aux animaux, enregistrement des observations.

Le rapport hebdomadaire a lieu chaque semaine, la base en étant la restitution des activités vécues et des observations faites durant le tour de permanence.

Dans le cas présent, la liaison étroite et la conception du tour de permanence et du rapport hebdomadaire ne semblent pas soulever de difficulté dans l'organisation et la progression de la formation.

- 8 -

En se basant avec "souplesse" sur le programme et l'emploi du temps officiel en classe de BEPA, les applications tiennent une grande place et sont faites le plus possible sur l'exploitation.

En complément, une liaison étroite est maintenue avec une vingtaine de maîtres de stage (journée annuelle de regroupement, visite commentée de l'exploitation chez certains d'entre eux...)

7) UN EFFORT POUR S'OUVRIR SUR L'EXTERIEUR

Compte tenu de ses caractéristiques l'exploitation ne se prête pas une activité expérimentale sur l'une ou l'autre des productions. Néanmoins, prise dans son ensemble elle peut être le support d'une action de vulgarisation adaptée à ce type d'agriculture : petite surface, atelier hors-sol, mise en oeuvre d'une conduite technique intensive tout en intégrant l'environnement rural spécifique.

Les relations avec les diverses organisations professionnelles sont correctes et ne semblent pas perturbées par les retombées du conflit entre les tendances syndicales agricoles.

Les échanges avec l'EDE se manifestent par les interventions régulières des techniciens de cet organisme. L'exploitation adhère aux différents organismes d'élevage. En aviculture les liaisons restent limitées aux techniciens du groupement car devant suivre une réglementation stricte, l'exploitation ne peut prendre d'initiative dans ce secteur.

L'exploitation n'adhère pas au groupement de développement local type CETA, celui-ci étant à dominante monoculture de maïs, en grande exploitation.

Il convient en revanche de noter l'effort visant à développer l'entraide, en particulier sous forme d'échange de matériel et de travail en commun avec les agriculteurs voisins, ce qui pose le problème de la couverture sociale (assurance accidents et dégâts au tiers) pour les élèves travaillant sur un chantier d'entraide chez un agriculteur pendant la période scolaire et en dehors des stages. L'exploitation est aussi membre de deux C.U.M.A.

Un autre effort mérite attention : il s'agit de la participation à l'animation rurale en y incluant l'exploitation, à ce titre le projet établi avec le responsable de l'éco-musée de MARQUEZE m'apparaît digne d'intérêt.

La présence d'un Centre de Formation d'Apprentis en sylviculture et d'une antenne du C.F.P.P.A. Départemental sans toutefois de possibilité d'hébergement complète l'impact de l'établissement dans la petite région. Cependant le sigle actuel "C.F.P.A.J." est mal compris et semble plutôt un frein auprès des familles.

Enfin l'INRA dispose dans l'établissement d'un petit bâtiment pour son laboratoire de pathologie apicole mais les relations avec le CFPJA semblent limitées.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie

E. GORISSE